



Histoire cavalière de la philologie française en Belgique

ANDRE GOOSSE

QU'EST-CE qu'un philologue ? Un amoureux de la parole, de la langue, comme le ferait croire l'étymologie ? La philologie n'est pas un sentiment (quoiqu'il ne faille pas nécessairement l'exclure), mais une occupation, une discipline, voire une science, selon l'ambition du dix-neuvième siècle.

En France, le sens du mot est souvent rétréci : le philologue, dont le nom rime avec *archéologue*, s'occupe du passé, surtout lointain, des documents écrits, qu'il publie, interprète et commente. Certains tenants d'une linguistique qui se veut moderne et fondée sur l'oral ont quelque dédain pour des recherches qu'ils trouvent un peu poussiéreuses et pour une rigueur qu'ils estiment contraignante. « Réaction de philologue ! » a-t-on opposé à un collègue français qui avait jugé sévèrement un commentateur aventureux de Villon. Jean-Paul Sartre avait traité nos pareils de gardiens de cimetières. On a répondu : « Oui, mais nous faisons parler les morts ! »

Revenons en Belgique. Nos facultés de philosophie et lettres se sont organisées, nous le verrons, sur le modèle des universités allemandes et elles se divisent en cinq départements : histoire, archéologie et histoire de l'art, philologie classique, philologie romane, philologie germanique, auxquelles se joignent éventuellement une philologie slave ou une philologie orientale. C'est aussi le programme de la *Revue belge de philologie et d'histoire* (créée en 1922). L'usage est assez semblable à l'université de Strasbourg, revenue à la France après 1918.

Toutes ces philologies s'intéressent aussi bien aux langues qu'aux littératures et, s'agissant des langues, aussi bien à leurs formes anciennes qu'à leurs réalisations modernes, y compris les patois ; pour la littérature, si le passé a pu être privilégié, ce ne semble plus guère le cas, et une certaine *Défense de la philologie* — j'y

reviendrai — a prôné une étude des textes aussi peu archéologique que possible. Bref, chez nous, le titre de philologue est extrêmement accueillant, et je crois que ceux qui le portent n'en rougissent pas. Ceux qui trouveraient que je les annexe indûment s'apaiseront-ils si je leur cite la définition de Pierre Ruelle : « Le philologue est simplement un serviteur éclairé, vigilant, intègre et modeste de la Pensée » ?

L'intérêt pour la langue et la littérature ne date évidemment pas du vingtième siècle.

Quand le royaume de Belgique s'est constitué, nos concitoyens d'alors ont tenu à lui donner des assises dans le passé. C'est un des buts de la Commission royale d'histoire (fondée en 1835) comme de la collection des *Anciens auteurs belges* publiée par l'Académie royale de Belgique, nouvelle figure de l'Académie impériale et royale de Bruxelles fondée en 1772 par Marie-Thérèse. Le Moyen Âge était privilégié, et les éditeurs de ces documents, surtout historiens, étaient des philologues d'occasion ; ils n'avaient pas les instruments linguistiques dont nous disposons aujourd'hui : dictionnaires, grammaires historiques, etc. ; leurs gloses tenaient souvent peu compte des éléments dialectaux qui affleurent sous le vernis français.

On doit mettre hors de pair Auguste Scheler (1819-1890), né en Suisse, mais Cobourgeois de nationalité : il est très attentif à la langue des nombreux textes qu'il a publiés ou expliqués : Adenet le Roi, Froissart, etc. Il est d'ailleurs l'auteur d'un *Dictionnaire d'étymologie française* (1862, plusieurs fois réédité), où il vulgarise pour le public francophone la science allemande, ainsi que d'un dictionnaire érotique sous un pseudonyme (à cette époque, dame ! le fils du pasteur attaché à Léopold I^{er}, lui-même précepteur des enfants royaux, bibliothécaire du roi, académicien et professeur à l'Université de Bruxelles...).

L'intérêt pour le français moderne est prioritairement puriste. Il prend notamment la forme de *Ne dites..., mais dites...*, listes dont l'abondance est décourageante et le contenu hétéroclite : y voisinent de vrais belgicisms, des vulgarismes de partout, des néologismes et aussi les tartes à la crème des puristes, comme le verbe *baser* ou l'emploi *d'avec* dans *déjeuner avec du café au lait*. Le *Recueil de wallonismes* d'Isidore Dory (1878-1880) montre un effort critique fort rare en ce

temps-là : il essaie, d'une part, de localiser sommairement les faits et, d'autre part, d'exclure ceux qui appartiennent au « bon usage » de France, en quoi il annonce les grammairiens du vingtième siècle. Mais le souci normatif l'emporte malgré tout, et Dory maintient dans sa liste de *wallonismes*, non seulement, ce qui est compréhensible, des faits attestés en France sans qu'il le sache, mais aussi des faits qu'il reconnaît attestés en France, mais qu'il n'estime pas de bon usage.

Beaucoup de dictionnaires dialectaux s'inspirent, principalement ou secondairement, du même souci d'enseigner le bon français aux Wallons qui l'ignorent, le beau français, c'est-à-dire celui du dictionnaire de l'Académie française, le mot wallon étant l'occasion pour le lecteur d'enrichir « en peu de temps sa mémoire d'une foule de belles expressions françaises ». Mais on trouve deux exceptions remarquables. Les définitions du Malmédien Augustin François Villers (manuscrit de 1793) sont d'une richesse lexicale surprenante et du registre familier et non académique. Par exemple, le mot wallon *tartou*, qu'on peut rendre seulement par *joufflu*, est ainsi glosé : « un gros maroufle, bouffi, maflé, mamamouchi, un souffleur de boudin ». Quelles étaient les sources de Villers ? Quelles étaient les intentions d'un ouvrage qu'il destine, selon la page de titre, « à l'usage de ses enfants » ? L'autre exception est le dictionnaire liégeois publié après la mort de Henri Forir (décédé en 1862), qui, lui, veut enrichir le wallon, non sans artifice. Un langage fait pour la vie de tous les jours n'avait pas un besoin urgent d'équivalents wallons de *knout*, *clubiste*, *déclinable*, *mythologiste*, *polygone*, *interrègne* (traduit *sédé vacan'té*).

Entretiens avait été fondée la Société liégeoise de littérature wallonne (1856). Alors que le dialecte était, dans certains milieux, méprisé, voire combattu, des gens venant pour la plupart de la bourgeoisie, des gens sérieux, instruits, érudits même, témoignent publiquement que le parler populaire mérite d'être cultivé, voire étudié. C'est ce deuxième aspect qui nous intéresse : la Société deviendra rapidement un lieu privilégié des études dialectales ; elle publiera notamment des dizaines de vocabulaires technologiques, parfois remarquablement illustrés, qui appliquent, longtemps d'avance, le programme de la revue allemande *Wörter und Sachen* (des mots et des choses). Parmi les auteurs, je mentionnerai Albin Body, qui est aussi un précurseur de l'anthroponymie, l'étude des noms de personnes.

Toutes ces publications sont descriptives. Avec les 1082 pages du *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* (1^{er} volume, 1845) de Charles Grandgagnage, les ambitions sont autres, et le dialecte devient digne d'une science pure, normalement réservée aux langues écrites : l'étymologie. De plus, Grandgagnage est le premier à appliquer en français, et aussi à un dialecte¹, les méthodes étymologiques que Friedrich Diez, le fondateur de la linguistique française, venait d'élaborer en allemand. La tâche de pionnier n'est pas commode, et beaucoup d'étymologies ont été depuis rectifiées ; mais, si l'on pense à tous les cas où les propositions de Grandgagnage sont justes ou du moins défendables, on ne ratifiera pas la formule de Gaston Paris : « disciple quelque peu aventureux du maître [Diez] ». Ce n'est pas rien d'avoir servi à son tour d'informateur à Diez, ainsi qu'à Littré, car, grâce à Grandgagnage, le wallon est présent à toutes les pages du *Dictionnaire de la langue française*. Le *Dictionnaire étymologique* mit trente-cinq ans à venir entièrement au jour. Non qu'il ait rencontré chez nous quelque opposition. L'indifférence est pire.

Grandgagnage a inauguré en outre une méthode nouvelle pour établir l'origine des noms de lieux, dans un mémoire couronné par l'Académie (1855), son digne continuateur étant, cinquante ans plus tard, l'historien Godefroid Kurth.

Dans un tout autre domaine, l'éminent spécialiste des écrivains de l'époque romantique, Charles de Spoelberch de Lovenjoul (1836-1907), ne semble pas avoir reçu en Belgique l'estime que méritaient ses travaux, encore utiles aujourd'hui aux historiens de la littérature. Pas plus que Grandgagnage, il n'a été membre de l'Académie royale. On explique par ce sentiment d'incompréhension le fait qu'il ait légué sa riche collection de manuscrits à l'Institut de France, qui les a déposés au château de Chantilly.

La Belgique a eu au dix-neuvième siècle quelques philologues remarquables, pour la plupart des amateurs plus ou moins isolés, en dehors de l'Académie et des universités. Sans doute y avait-il dans celles-ci des cours de littérature française, mais ils n'ont guère laissé d'œuvres durables, sinon le cours de Sainte-Beuve sur Chateaubriand à Liège en 1848-1849. Scheler avait à Bruxelles un cours libre de

¹ L'intérêt historique du wallon avait été montré aussi par un indo-européaniste d'origine namuroise, Honoré-Joseph Chavée : *Français et wallon, parallèle linguistique* (1857).

philologie romane, libre c'est-à-dire qu'il ne se faisait que quand il y avait des auditeurs volontaires. Donc aucun enseignement organisé dans ce domaine. Dès 1860, Grandgagnage, en tant que député, avait publié une brochure sur l'enseignement universitaire : il y regrettait l'indifférence des autorités pour la recherche et proposait l'Allemagne comme modèle.

Ce vœu se réalisera grâce à Maurice Wilmotte (1861-1942). Après ses études à Liège, il avait complété sa formation à Paris, puis, sur les conseils de Gaston Paris, en Allemagne. Il publia à son retour en 1886 le résultat de son expérience (il avait vingt-cinq ans !) : *L'enseignement de la philologie romane à Paris et en Allemagne (1883-1885). Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique* ; il n'y est guère question que de phonétique historique et de littérature médiévale, française ou provençale. Ce document de cinquante pages a été décisif dans l'organisation de l'enseignement de la philologie romane en Belgique (loi organique de 1890-1891), et d'abord à Liège dès 1890, avec Wilmotte, puis à Louvain en 1893, plus tard à Gand, plus tard encore à Bruxelles, où la philologie romane aura de la peine à s'émanciper de la philologie classique. Des élèves de Wilmotte y contribuent de façon notable : Georges Doutrepoint à Louvain ; Albert Counson à Gand ; Gustave Charlier, plus tard Lucien-Paul Thomas, à Bruxelles. L'essaimage dépasse d'ailleurs nos frontières : je ne citerai que Gustave Cohen, le spécialiste du théâtre médiéval, professeur à la Sorbonne.

Mais, autant que les hommes, c'est l'esprit de la réforme qui compte. Il convient de le définir, parce qu'il détermine à la fois le type de formation que vont recevoir pendant longtemps les étudiants romanistes et les orientations principales des recherches et des publications, ce qui nous concerne davantage ici.

Ce que Wilmotte a observé en Allemagne pèse plus lourd que ce qu'il a vu à Paris. On ne doit pas s'en étonner. Sans que l'apport français soit négligeable, à cette époque l'importance de l'Allemagne dans les sciences humaines et dans les autres saute aux yeux. En particulier, la philologie romane y a été fondée et continuait d'y être étudiée assidûment, systématiquement : l'ancienne littérature provençale, par exemple, était quasi un fief allemand. D'autre part, l'esprit du temps est au positivisme, au scientisme, et de façon plus rigide en Allemagne : on croit connaître mieux l'ancien français que les copistes du Moyen Âge, et on applique des méthodes d'édition grâce auxquelles le texte est reconstitué tel qu'il a

été écrit par Chrétien de Troyes ; les règles de la phonétique donnent des étymologies présentées comme évidentes et on entrevoit le moment où ne subsistera plus aucun mot d'origine obscure. (Nous sommes revenus de ces illusions.)

De là découlent les caractères suivants. C'est une science pure, sans autre fin qu'elle-même, les applications pratiques étant laissées à d'autres. C'est une science positive, étudiant les phénomènes dont nous pouvons avoir une connaissance précise, objective, voire quantitative : dans le langage sera privilégiée la partie la plus inconsciente, la plus mécanique, proprement physiologique, les sons, que l'on peut mesurer au moyen d'instruments et dont l'évolution se fait selon des lois semblables à celles des sciences de la nature. C'est une science historique².

Étudier le français, c'est étudier son histoire, sa grammaire historique, notamment dans les étapes charnières : d'une part, le latin vulgaire, lui aussi reconstitué, rendu à l'existence, grâce à la phonétique, à partir des langues romanes ; d'autre part, le Moyen Âge. Étudier la littérature, c'est étudier son passé, notamment les sources des œuvres ; ici encore le Moyen Âge a une grande place.

Tout cela apparaît dans les programmes élaborés pour nos universités à la fin du dix-neuvième siècle, et jusque dans le vocabulaire : *séminaire* comme « séances de travaux pratiques » est resté longtemps rare en France (jusqu'à ce que le prestige de la linguistique anglo-saxonne prenne le relais), où le mot ne semble pas attesté pour désigner le local où se font ces travaux pratiques ; par parenthèse, une telle désignation symbolise assez bien la dignité dont la science est revêtue.

Tout cela est visible dans les publications des maîtres. Les médiévistes brillent particulièrement. Maurice Wilmotte en premier, co-fondateur, à vingt-sept ans, de la revue *Le Moyen Âge*, toujours vivante et où les Belges continuent à

² C'est aussi une science comparative, mais cet aspect sort de mon sujet ; il est d'ailleurs moins bien illustré en Belgique (ou en France) qu'en Allemagne. Cependant, on ne peut tenir pour négligeables les apports belges dans les domaines des littératures italienne et espagnole. La revue *Les lettres romanes*, publiée à Louvain (aujourd'hui à Louvain-la-Neuve) depuis 1947, illustre cette ouverture. Des linguistes belges n'ont pas limité leur attention au français : par exemple, Willy Bal est spécialiste à la fois du wallon et du portugais. On lui doit aussi une bonne *Introduction aux études de linguistique romane, avec considération spéciale de la linguistique française* et une très utile bibliographie (en collaboration) sur le même sujet.

être très présents (elle est publiée maintenant chez un éditeur de Louvain-la-Neuve). Wilmotte est continué à Liège par Maurice Delbouille et Rita Lejeune. On a Georges Doutrepoint et Alphonse Bayot à Louvain, où Omer Jodogne leur succède et d'où essaimèrent Robert Guiette à Gand (Roger Dragonetti est passé de Gand à Genève) et Fernand Desonay à Liège. Doutrepoint a publié, sur la littérature du quinzième siècle, des livres qui restent fondamentaux ; à sa suite, les contributions de Louvain ont porté souvent sur la littérature en moyen français ; Omer Jodogne, notamment, n'a pas été effrayé par la publication d'immenses *Passions*. L'intérêt pour le Moyen Âge se perpétue jusqu'à nos jours, particulièrement vivace à Liège.

Le cas de Bruxelles n'est pas semblable : Gustave Charlier s'est occupé surtout de la littérature moderne, qu'il étudie en historien dont l'érudition est sans faille. Ses continuateurs suivront son exemple : les travaux de Roland Mortier et de son école sur le dix-huitième siècle ont une autorité internationale. Le Moyen Âge ne sera l'objet d'une spécialisation qu'avec l'arrivée de Julia Bastin en 1931, sur les instances de Wilmotte paraît-il ; viendront ensuite Albert Henry (d'abord professeur à Gand) et Pierre Ruelle.

N'enfermons pas toutes ces personnalités dans d'étroites spécialisations. Il faut d'abord noter qu'ils se sont intéressés à la littérature de Belgique, du Moyen Âge aux temps modernes. Charlier y a consacré ce qu'il appelle une esquisse, fort suggestive d'ailleurs, et Doutrepoint un manuel plus ample. Charlier, encore, a dirigé avec Joseph Hanse une véritable somme. En outre, des travaux qui développent un aspect plus particulier, comme, de Charlier encore, les deux volumes sur *Le mouvement romantique en Belgique* ; des éditions soigneuses de textes, du Moyen Âge au vingtième siècle ; des articles quasi innombrables. Mais, à côté des travaux des maîtres, il y a ceux des disciples, appelés parfois à devenir des maîtres : je pense, par exemple, à la thèse de Joseph Hanse sur De Coster publiée par l'Académie royale de langue et de littérature françaises.

La fondation de celle-ci, en 1920, à l'initiative du ministre Jules Destrée, est un événement important : d'une part, prévoyant parmi ses membres un tiers de philologues, elle sera un lieu de rencontres fécondes entre romanistes des diverses universités aussi bien qu'entre écrivains et philologues ; d'autre part, ceux-ci proposeront, pour les publications de l'Académie, les meilleurs travaux de leurs

élèves, notamment mais non exclusivement ceux qui concernent notre littérature et nos parlers.

Je suis frappé par le fait que la curiosité de la plupart de nos philologues n'a guère de limites. Wilmotte concrétise bien cette largeur de vues : non seulement il a écrit sur le Moyen Âge et sur nos dialectes, dans les deux cas tant sur la littérature que sur les aspects linguistiques, sur la littérature moderne, de Belgique ou de France, mais il a fondé une maison d'édition (la Renaissance du Livre) et plusieurs revues. La variété des publications de Georges Doutrepoint, de Fernand Desonay est, elle aussi, frappante. Et, parmi les vivants, Albert Henry est un romaniste complet, étudiant, avec des compétences égales et une finesse constante, la langue et la littérature, allant d'Adenet le Roi à Valéry ou Saint-John Perse, sans oublier les littératures méridionales.

En particulier, presque tous les médiévistes sont, a-t-on dit, ancrés dans le terroir et s'intéressent à nos dialectes, ce qui fait la solidité de leurs éditions des textes écrits en Wallonie. On comprend que la Commission royale d'histoire ait souhaité avoir un romaniste parmi ses membres.

Pourtant, soit dit par parenthèse, Maurice Arnould est le plus philologue des historiens : il a notamment mis au jour en 1965 la plus ancienne charte (datée) en français (1194) ; elle est de Chièvres, dans notre Hainaut.

Mais la dialectologie a ses spécialistes, qui succèdent aux amateurs du dix-neuvième siècle, et qui ne sont pas des élèves de Wallonie. En 1895 et 1897, deux universitaires venus de la philologie classique entrent à la Société liégeoise de littérature wallonne (où Wallonie ne fit qu'une apparition) : Jules Ferler et Jean Haut. Au premier, dont la lecture de *Grandgagnage* a suscité la vocation, les amis des dialectes, écrivains et observateurs, doivent une grande reconnaissance. Il a fait disparaître une difficulté à laquelle les meilleurs, *Grandgagnage* inclus, avait achoppé : l'absence d'un système graphique adapté à nos patois. Grâce à celui qu'a imaginé Feller, assez proche du français pour ne pas trop dérouter et assez simplifié et adapté pour rendre fidèlement la prononciation, les travaux des spécialistes sont accessibles à un vaste public, et des amateurs peuvent apporter une contribution sérieuse à la description de leur dialecte. Collaboration qui a prouvé sa fécondité.

Grâce aux philologues, et notamment à Jean Haust, devenu secrétaire général de la Société, le niveau des publications s'éleva. Mais la tâche principale à laquelle ils se donnèrent avec ardeur, Haust surtout, fut de préparer un dictionnaire général des parlers de la Wallonie. Cette tâche séduisante, ambitieuse, énorme, fut entreprise avec des moyens rudimentaires, sans même l'aide d'un employé : le secrétaire général et quelques autres membres recopiaient à la main sur des fiches les données extraites des dictionnaires patois ou des publications de la Société ainsi que les renseignements obtenus de correspondants dont on avait constitué tout un réseau. En 1926, les fiches ainsi établies atteignaient le million. Cette image émouvante, que certains jugeront désuète, il est bon de la mettre devant les yeux des chercheurs d'aujourd'hui, habitués aux subsides, à la photocopie, à l'ordinateur. Malheureusement, ces fiches restèrent, et sans doute resteront, sans emploi. Le drame éclate en 1927 : Haust donna sa démission de secrétaire, et la Société de littérature wallonne entra, pour un bon moment, dans un demi-sommeil. On ne songe pas sans tristesse que tant d'heures, tant de forces ont été consacrées à une entreprise avortée. Mais cette vue est sans doute trop pessimiste : n'est-ce pas dans ces travaux minutieux et obscurs que Jean Haust a préparé les grandes œuvres qu'il devait donner ensuite, comme l'admirable *Dictionnaire liégeois* ?

La discorde aurait eu des conséquences irréparables, si la dialectologie n'avait trouvé deux havres qui pouvaient suppléer la Société de littérature wallonne.

Le premier de ces havres est l'université. En 1920, à l'initiative du ministre Jules Destrée, furent créés à Liège les cours intitulés Étude philologique des dialectes wallons, pour Jean Haust, et Histoire de la littérature wallonne, pour Feller. Les autres universités suivront avec quelque retard : Louvain en 1938, Gand en 1942, Bruxelles en 1948. On s'étonnera peut-être : en 1920 seulement ? Maurice Wilmotte s'était occupé des dialectes au début de sa carrière, et il ne faudrait pas mésestimer son rôle de stimulant. Mais il se détourna assez vite, sa curiosité multiforme cherchant d'autres objets, et il se contentera de suivre avec intérêt, un intérêt un peu protecteur, les travaux des dialectologues.

Le deuxième havre est la Commission royale de toponymie et de dialectologie, fondée en 1926, pour ainsi dire à la veille de la dislocation de l'équipe préparant le dictionnaire général. Une bonne part de l'activité dialectologique va

désormais s'y dérouler : des études importantes sont publiées dans son *Bulletin* et dans la série de ses *Travaux* : une bibliographie annuelle, complète et critique, malheureusement interrompue à la mort d'Élisée Legros, permet de suivre tous les développements de la discipline. La Commission va favoriser des rencontres et des discussions enrichissantes entre les dialectologues des diverses régions de la Wallonie, ainsi qu'avec les spécialistes du néerlandais et des dialectes allemands. Ouverte à des chercheurs non universitaires, elle permettra de s'exprimer à des spécialistes de la toponymie et de l'anthroponymie, pour lesquelles il n'y a de chaire qu'à Louvain. Je nommerai ici Auguste Vincent et Jules Herbillon, qui ont mis beaucoup de sérieux dans des disciplines où trop souvent la fantaisie a régné.

En 1920 aussi, je le rappelle, est fondée l'Académie royale de langue et de littérature française ; parmi les premiers membres philologues, on aura notamment Wilmotte, Feller et Haust ; et l'Académie ne sera pas indifférente à la dialectologie, je l'ai montré plus haut.

Revenons encore au drame de 1927. Il n'est pas seulement un conflit entre des personnes ; il engage aussi des méthodes et des conceptions. Jean Haust, pour ses cours universitaires, avait entrepris des enquêtes systématiques à travers la Wallonie. Elles lui révélèrent les défauts et les lacunes des matériaux recueillis par la Société de littérature wallonne, et le convainquirent que la publication du dictionnaire ne pouvait commencer sans vérifications sur place. Jules Feller était d'un avis contraire. Intelligence brillante, mais intéressé surtout par les généralités, par la théorie, il n'avait pas accepté vraiment les nouveautés de la géographie linguistique et la primauté du fait oral. Sa *Toponymie de Jalhay*, par exemple, est d'une richesse incontestable pour la documentation puisée dans les archives ; elle montre une grande habileté dans l'exploitation de ce matériel. Mais elle néglige totalement le témoignage des usagers : « Il ne faut pas s'imaginer, écrit-il, qu'un paysan de Jalhay connaît nécessairement toute la toponymie de Jalhay : il sait, avec moins de précision que nous, les généralités que nous savons. » En dernière analyse, ce conflit oppose la dialectologie de plein air à la dialectologie en chambre, le vingtième siècle au dix-neuvième.

Il est impossible de faire ici le tour de l'œuvre de Haust, qui concerne la lexicographie, l'étymologie, l'édition de textes anciens et modernes, la toponymie, etc., toujours avec les mêmes qualités : précision, prudence, rigueur, information.

Il a eu en outre le mérite et la joie de susciter trois disciples hors du commun : Élisée Legros, Louis Remacle, Maurice Piron.

Les deux premiers ont présidé à l'achèvement des enquêtes de Haust en vue de l'Atlas *linguistique de la Wallonie* et commencé en 1953 la publication de cette œuvre de longue haleine, qui a trouvé de dignes continuateurs, Jean Lechanteur particulièrement : sept volumes in-quarto ont paru à ce jour. Par rapport aux autres atlas linguistiques, l'atlas wallon a des caractères propres : la richesse foisonnante des matériaux, qui débordent les cartes, et surtout le fait que ces matériaux ne sont pas livrés en vrac, tels quels, mais classés, commentés, expliqués. C'est un atlas « lisible » qui est proposé au lecteur, à qui l'on épargne les tâtonnements et les erreurs d'interprétation.

De Louis Remacle, je dois absolument mentionner deux livres, pour moi fondamentaux. *Le problème de l'ancien wallon* (1948), qui est aussi une sorte de grammaire historique du wallon, met fin à une ambiguïté fâcheuse : nos textes médiévaux ne sont pas écrits en wallon, mais dans un français contenant des wallonismes et d'autres choses encore. Les trois volumes de la *Syntaxe du parler wallon de La Gleize* (1952-1960) font plus de onze cents pages. Avait-on déjà réuni et classé, pour un langage oral, une telle masse de documents authentiques ? Bien des faits français eux-mêmes en reçoivent un nouvel éclairage, dans des commentaires approfondis, où se combinent les considérations géographiques et diachroniques.

Dictionnaires, monographies, articles de tout genre : on comprend que la Wallonie soit considérée comme la partie la plus, ou la mieux, étudiée de la Romania. Cela justifie, je crois, la place qu'occupent ces travaux dans mon exposé.

Maurice Piron, outre des contributions diverses qui ne concernent pas seulement le dialecte, s'est fait une spécialité bien à lui : il a étudié la littérature wallonne comme personne ne l'avait fait auparavant. Il n'est pas le premier à tirer de l'oubli des œuvres du passé et à commenter des œuvres de notre temps. Mais il est le premier à considérer cette littérature, de l'origine à nos jours, comme une vraie littérature, c'est-à-dire en la jugeant selon les qualités de l'écrit plus que selon les mérites des intentions ou selon l'apport ethnographique, sociologique ou linguistique. Cette hiérarchie toute nouvelle, présentée avec des formules percutantes, incisives, a fait grincer beaucoup de dents. Les médiocres sont en

effet remis à leur place, mais les meilleurs, eux, sont présentés comme dignes de la littérature universelle, par exemple de *l'Encyclopédie de la Pléiade*, pour laquelle Piron a écrit une synthèse qu'il était le seul à pouvoir écrire.

Piron s'est intéressé aussi au français régional. Celui-ci avait été abandonné pendant longtemps aux praticiens, voire aux empiriques. Grâce à Jacques Pohl, à Piron et à quelques autres, dont je me flatte d'être, le point de vue normatif a cessé d'avoir l'exclusivité. Une des tâches principales, déjà amorcée par Isidore Dory en 1878, est de déterminer ce qui mérite bien l'appellation de belgicisme, ce mot étant pris ici sans jugement de valeur, uniquement d'un point de vue géographique. La localisation des phénomènes est une tâche difficile que même des monographies ambitieuses ont réalisée imparfaitement ; cela pèse sur la description, et aussi sur l'explication historique : si tel fait appartient au français familier de partout, à quoi bon lui chercher une origine flamande ? Les dictionnaires français ne sont pas des témoins suffisants, car ils accordent peu d'attention au français régional de France ; comment, sinon, pourraient-ils réserver l'emploi de *souper* pour le repas du soir à la francophonie non hexagonale ?

Pour épurer la liste des belgicisms, Dory se fondait notamment sur des attestations qu'il relevait chez des auteurs de France. Ces vérifications seront fondées sur des lectures plus vastes dans les chroniques d'un jésuite, Joseph Deharveng, chroniques reprises en volumes à partir de 1922. Le titre ferait craindre que nous ayons affaire à une espèce de gendarme : *Corrigeons-nous !* avec un point d'exclamation. Le ton est bon enfant et l'information sérieuse, ce qu'annonce le sous-titre, *Récréations philologiques et grammaticales*. Dépassant le cadre belge, Deharveng consacre une bonne part de ses commentaires à des tours que les puristes, français ou belges, l'Académie française en tête, s'accordent pour anathématiser. Il prend le contrepied en montrant que la condamnation est sans fondement puisqu'on trouve le tour chez de nombreux écrivains réputés, académiciens compris. On aura reconnu la démarche que Maurice Grevisse a systématisée dans son *Bon usage* (1936, nombreuses rééditions chaque fois revues et augmentées) et qui caractérise ce qu'on a appelé l'école belge de grammaire. Celle-ci est représentée par d'autres observateurs encore, que je ne puis énumérer. Mais on m'en voudrait si je ne citais pas au moins Joseph Hanse, dont le *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques* (1947, refondu en 1983 sous le titre

Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne) partage avec la grammaire de Grevisse le privilège d'être consulté dans toute la francophonie et même partout où l'on enseigne le français. Un grammairien français, voire un linguiste français, et, naturellement, un usager français, surtout parisien, érigent leur compétence spontanée en norme évidente ; les grammairiens belges croient qu'ils doivent d'abord s'informer et observer avant de conclure.

Peut-on se passer de grammaire normative ? Les sociolinguistes, qui parlent beaucoup *d'insécurité linguistique*, et les linguistes en général, français ou belges, suivent la norme, d'habitude, dans leur propre usage (et, quand ils s'en écartent, c'est par des raffinements intellectuels plus que par fidélité au langage du peuple). Je suppose qu'ils ne souhaitent pas creuser l'écart avec la masse en enfermant les gens dans leurs minimums. Il y a, naturellement, la manière, mais c'est un autre débat.

Quand le ministre Jules Destrée a suscité en 1920 la création de l'Académie royale de langue et de littérature et, conformément à ce titre, voulu qu'un tiers des membres soient des philologues, c'était pour réunir « les personnalités qui, par leurs travaux, leurs écrits ou leurs discours, ont contribué de la façon la plus éminente à l'illustration de la langue française, soit en étudiant ses origines et son évolution, soit en publiant dans cette langue des ouvrages d'imagination ou de critique ». L'Académie a très tôt compté parmi ses membres étrangers un Ferdinand Brunot et un Kristofer Nyrop qui ont incontestablement étudié — et avec quel succès! — les origines et l'évolution du français. Mais, parmi les membres belges, avant Joseph Hanse (élu en 1956), aucun spécialiste de la langue, sinon des dialectologues et des médiévistes, qui ne réalisent qu'indirectement ou secondairement le vœu du fondateur. Aucune des communications, pendant longtemps, n'est consacrée à la langue, hormis un très beau texte de Ferdinand Brunot et de rares interventions des dialectologues. Ce n'était pas la faute de l'Académie, car, de façon surprenante quand on compare, par exemple, ce qui se passait en Suisse à la même époque, les spécialistes manquaient, sauf en dialectologie. Même dans le débat très vif sur les origines de la frontière linguistique, les romanistes ont laissé la parole aux historiens, les dialectologues se bornant à des observations critiques, très judicieuses d'ailleurs et même nécessaires, sur les théories avancées par d'autres. Quelle est la raison de ces

absences ? À l'université, les cours de linguistique étaient aux mains des médiévistes, qui n'envisageaient que la grammaire historique, avec une attention spéciale, d'une part au Moyen Âge, d'autre part à la phonétique et à la morphologie, disciplines qu'il était difficile de renouveler, voire de compléter. Nuançons un peu : on doit aux médiévistes quelques articles importants, comme les propositions de Maurice Delbouille sur l'origine du français commun, et aux dialectologues des notices étymologiques sur des mots français, etc. Mais aucun ouvrage important sur le français, mis à part *Le bon usage*, accueilli avec faveur (mais Grevisse se déroba devant les sollicitations des académiciens) ; aucune contribution des romanistes à la linguistique générale³. Saussure, dont le livre fondateur a paru en 1916, fut-il beaucoup lu en Belgique avant 1940 ?

Les choses changent après la guerre, de façon plus ou moins simultanée, si bien qu'il est difficile d'établir une chronologie. La géographie n'est sans doute pas moins arbitraire. Relevons l'importance des travaux publiés en matière de lexicologie à Liège et à Louvain, en matière de syntaxe à Gand et à Bruxelles. À Liège, le lexique de l'ancien français a retenu surtout l'attention, et on y utilise l'ordinateur. À Louvain, le champ est étendu, surtout si l'on pense aux recherches originales de Willy Bal sur le français d'Afrique. Guy De Poerck a suscité à Gand une équipe efficace, qui s'exprimait notamment dans la revue *Travaux de linguistique*, qui s'est élargie depuis aux autres universités. À Bruxelles, Albert Henry (qui ne néglige pas le lexique) unit subtilement syntaxe et stylistique ; Marc Wilmet s'est fait rapidement une réputation internationale ; on lui doit notamment, en collaboration avec le Français Robert Martin, un manuel très neuf sur la *Syntaxe du moyen français*, période qui, entre l'ancien français et le français classique, fut longtemps négligée ; Jacques Pohl a multiplié les observations ingénieuses sur des sujets variés. N'oublions pas les jeunes universités flamandes, Anvers et Louvain devenu Leuven, ni les chercheurs en marge de l'université, comme Maurice Dessaintes, professeur d'école normale.

Quant aux doctrines, toujours venues d'ailleurs (souvent des États-Unis), quel foisonnement, quelle succession rapide ! Le structuralisme a été présenté comme article de foi ; le fonctionnalisme a des recrues chez nous, moins dociles qu'ailleurs au maître André Martinet. Ceux que Gustave Guillaume a séduits ne

³ Citons un angliciste, Éric Buysens, *Les langages et le discours* (1943), dans la ligne structuraliste.

sont pas non plus de la stricte obéissance ; parmi eux, Léon Warnant a l'originalité d'avoir conçu un modèle syntaxique général, mais j'ignore s'il a des adeptes. Nicolas Ruwet (docteur de Liège, professeur à Vincennes) a introduit le générativisme dans les études francophones ; cette doctrine a connu un succès fulgurant (même, de façon quelque peu hâtive, dans l'enseignement secondaire). Puis sont venues la pragmatique, la sociolinguistique, la grammaire du texte, la glossologie (encore réservée à quelques initiés). Chacune de ces écoles est une tentative pour s'approcher de la vérité et en contient donc une parcelle, qu'il ne faudrait pas traiter par le dédain.

Il est vrai qu'elles-mêmes ne pratiquent pas nécessairement la tolérance : les structuralistes excommunient les générativistes, et ceux-ci considèrent ceux-là comme des vieilles lunes. Les jeunes chercheurs ne voient pas toujours que certaines choses présentées comme neuves ont déjà été dites, et souvent bien dites, avec moins de pédanterie, par des linguistes d'avant la guerre, donc d'avant le déluge. De manière plus générale, écrit Ruwet, «pour la science moderne, il s'agit désormais beaucoup moins de collectionner et de classer des faits nouveaux que de construire — à partir d'un nombre limité d'observations ou d'expériences — des théories générales, des modèles hypothétiques, destinés à expliquer les faits connus et à en prévoir de nouveaux ».

Cependant des recherches moins ambitieuses et apparemment plus traditionnelles continuent leur petit bonhomme de chemin. La dialectologie a intégré sans trop de peine la phonologie. On a tenté des descriptions lexicales organisées de façon onomasiologique, c'est-à-dire d'après les sens. La liaison entre les mots et les choses garde sa fécondité, comme dans ce récent *Dictionnaire des parlers wallons du pays de Bastogne* (de Michel Francard), qui, tant par l'organisation des sens, les étymologies que par l'illustration, soutient la comparaison avec le *Dictionnaire liégeois* de Jean Haust. Les chercheurs de Louvain et de Liège contribuent largement au vaste *Dictionnaire historique des noms de familles romans* en cours d'élaboration. L'histoire de la linguistique française a fait l'objet de travaux tout à fait remarquables, parmi lesquels on rencontre Daniel Droixhe et surtout Pierre Swiggers à tout moment. *Le bon usage*, qui n'était pas passéiste en 1936 et qui a fourni aux linguistes de riches matériaux qu'ils pouvaient difficilement trouver ailleurs, s'est rajeuni en 1985 en essayant d'intégrer pas mal d'acquis de la

linguistique, avec la prudence qui s'impose dans un ouvrage non destiné aux spécialistes.

Je dois revenir aux études littéraires, avec quelque inquiétude, car elles ne sont pas de ma paroisse. Je cours le risque d'être sommaire et lacuneux. À Dieu vat !

Une sorte de coup de tonnerre dans un ciel sans nuages, ce fut la publication en 1933 de la *Défense de la philologie* par Servais Étienne. L'histoire littéraire régnait sans partage, avec ses biographies, ses cadres historiques, voire géographiques, son évolution des genres, sa recherche des influences. Voici qu'un professeur de Liège qui avait étudié auparavant selon les méthodes éprouvées *Le genre romanesque en France depuis l'apparition de la Nouvelle Héloïse jusqu'aux approches de la Révolution* et *Les sources* de Bug-Jargal, voici que ce professeur lance une sorte de brûlot de moins de quatre-vingts pages dans lequel il conteste l'utilité de toute cette documentation périphérique, biographie et le reste, et prône une étude immanente des textes : une lecture attentive, intelligente devrait permettre de les analyser, de découvrir leur véritable originalité dans leur conception et dans leur composition. Le texte, rien que le texte, ou l'amour du verbe incarné dans le texte littéraire, c'est le retour au sens premier (quelque peu étiré) de *philologie*... Étienne marquera profondément ses élèves, qui perpétueront ses idées dans les *Cahiers d'analyse textuelle*. Auront-elles le même succès ailleurs, surtout dans la forme durcie que l'auteur leur a donnée par la suite ? Des commentateurs subtils comme Émilie Noulet à Bruxelles ou Robert Vivier à Liège même se garderont, je crois, des excès de l'histoire littéraire sans pour cela s'enfermer aussi rigoureusement dans le texte. Quoique visant une pratique plutôt qu'une théorie, Étienne est une sorte de précurseur, car l'étude immanente des textes sera à la base de plusieurs des conceptions qui vont se succéder dans ces dernières décades ou décennies.

Tour à tour, la psychanalyse, la linguistique ou plutôt les linguistiques, la sociologie, marxiste ou non, influenceront la critique. Comme je l'ai dit tout à l'heure, ces diverses démarches sont des tentatives d'approche de la vérité sans se confondre avec elle. Elles ont été suivies aussi chez nous, mais je n'ai pas l'impression qu'elles y aient trouvé souvent leurs moteurs.

Sans m'arrêter sur les applications particulières, je crois distinguer comme particulièrement importantes la redécouverte et la modernisation de la rhétorique

par le groupe t à Liège, la synthèse de Raymond Trousson sur l'utopie, ses distinctions précises sur *Thèmes et mythes* et, d'autre part, l'œuvre de Georges Poulet, élève lui aussi de Liège, mais qui fera toute sa carrière à l'étranger. Ses *Études sur le temps humain*, qui commencent à paraître en 1949, inaugurent une tentative subtile pour atteindre, à travers les thèmes du temps et de l'espace, ce qui se passe dans l'intime des écrivains, qui se trahissent en quelque sorte dans leur œuvre. L'histoire de la littérature selon la méthode de Lanson, jugée d'après des épigones médiocres, a sans doute été trop décriée. Elle continue de vivre, actualisée par des apports divers, parfois plutôt de l'ordre de l'habillement. Remplacer *influences* par *intertextualité*, ce n'est peut-être pas faire autre chose que de substituer *homélie* à *sermon*. Nous avons des spécialistes reconnus d'un genre comme la nouvelle, ou de la traduction (la vaste entreprise de Jean-Claude Polet, sur *Le patrimoine littéraire européen*), ou d'auteurs comme Rabelais, Ronsard, Racine, Diderot, Rousseau, Constant, Balzac, Nerval, Flaubert, Rimbaud, Mallarmé, Malraux, etc., sans parler des écrivains belges.

On ne fait pas l'histoire immédiate : c'est, sinon du journalisme, du moins de la critique sans recul, avec les risques de myopie : comment tracer les lignes de force dans un foisonnement au milieu duquel on se trouve ? C'est ce que j'aurais voulu pourtant, en évitant la nomenclature, qui me ferait courir les risques de lasser mes auditeurs, de commettre des injustices et de heurter des susceptibilités, fondées ou non. C'est pourquoi je n'ai cité parmi les romanistes vivants que ceux dont l'œuvre peut être considérée comme un ensemble ou comme exemplaire, comme *exemplative*, dans le sens que nous donnons à cet adjectif. Ceux que je n'ai pas nommés ont droit aussi à l'estime, voire à l'admiration.

Si le présent n'appartient pas à l'histoire, a fortiori le futur. L'ordinateur, dans divers domaines, ouvre des perspectives qui semblent entièrement neuves. Puisse l'homme ne pas disparaître derrière les monceaux de matériaux que la machine est capable d'élever.

Il est périlleux de ramener à des formules simples, simplistes, des publications très variées et dispersées sur une période assez longue. Ce qui me vient à l'esprit comme point commun, ou à peu près commun, c'est le souci du concret. Dialectologues de terrain, médiévistes qui sont aussi dialectologues, grammairiens

observateurs de l'usage réel, linguistes qui n'oublient pas leur formation de philologues ; peu de penchant pour la spéculation pure, pour les grands systèmes, pour l'ésotérisme, une exploitation raisonnable des nouveautés théoriques ou terminologiques. Où sont les révolutionnaires et les hommes créateurs de *modèles* qui sont l'idéal scientifique pour Nicolas Ruwet ?

Louons nos philologues pour leur *acribie*, s'il est permis à un lexicologue d'employer un terme rare (il manque même dans le *Trésor de la langue française*) qu'aiment certains de nos érudits, pas seulement les Belges. N'est-il pas juste que leurs travaux austères soient récompensés par cette distinction spéciale ?